



## Sommaire

P 1 - Mot de Monsieur le Maire

P 2 - PV du Conseil municipal

P 7 – Informations mairie

P 12 – A l'école

P 15 – Les associations Digeoises

P 26 – Noël

LAJD organise son premier

# Marché de Noël

**DIMANCHE**  
**17 DÉCEMBRE**  
**11H-17H À DIGES**

*en association avec les producteurs et artisans locaux*

**ANIMATIONS POUR ENFANTS À PETITS PRIX**

**ATELIERS CRÉATIFS**

**PÊCHE À LA BOULE DE NOËL**

**MAQUILLAGE, TATOUAGES ÉPHÉMÈRES**

**VISITE DU PÈRE NOËL**

**BALADE À PONEY OU DOS D'ÂNE 13H/15H**

**BUVETTE TARTIFLETTE - GAUFRES**

IPRS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Décembre 2023



**CONTACTS:**

Guillaume

(groupe compétition)

au

06.20.04.04.74

Ou

Michel au

06.85.34.10.44



# CLUB VTT CYCLO DIGES PUISAYE

**TARIFS :**

Enfant moins de 16 ans:

- VTT loisirs : 50 euros

- GROUPE Compétition

(VTT/cyclo, places limitées)

: 110 euros

**REPRISE DES  
ENTRAINEMENTS**

**LE 06/09/23 !**

**Entraînement Jeunes VTT**

=> les mercredis de 14h à 16h30

+ le samedi 14h-16h30 pour le groupe compétition  
(Cyclo/VTT)

(accompagnateurs/parents/encadrants bienvenus:  
licence demi-tarif)

**Sortie VTT adultes**

=> Les samedis de 14h à 16h30

Départ STADE de FOOTBALL DE DIGES



## Horaires d'ouverture :

## Mairie :

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30

## Agence postale :

03.86.41.14.30

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Mercredi de 10h à 12h

## Bibliothèque :

Mardi de 16h30 à 18h

## Permanence de Monsieur le Maire

Samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous la semaine

## Site internet :

mairiediges89.fr

## Adresse mail :

[mairie.diges89@wanadoo.fr](mailto:mairie.diges89@wanadoo.fr)

**Facebook** : Commune Diges

☎ : 03 86 41 12 89

Responsable de la publication :  
M. VANDAELE Jean-Luc

Responsable de la mise en  
page : Mme LEPRÉ Sandrine

## Etat civil

### *Naissances*



#### **Erratum**

Le 12 juin 2023 de Naël HURAUX THIONGANE  
Fils de Emeline HURAUX  
et de Mamadou THIONGANE

Le 22 octobre 2023 de Margot COCHELIN  
Fille de Mathieu et Mathilde COCHELIN

*Toutes nos félicitations*

### *Décès*



Le 9 septembre 2023 à Auxerre de Nadine LÉGER  
veuve BICHE des Cognats

Le 22 octobre 2023 de Jean-Louis CHARBUY  
de Volvent

Le 5 novembre 2023 à Diges de Marie Jeanne  
FRISSON épouse ROULOT de Sauilly

*Nos sincères condoléances*

## Nouveaux Arrivants

*Nous invitons celles et ceux à qui nous n'avons pas  
souhaité la bienvenue, à se faire connaître auprès du  
secrétariat de la mairie.*

# Mot de Monsieur le Maire

Bonnes Fêtes...

Eh oui ! déjà l'automne se termine, l'hiver se profile et avec lui Noël, les fêtes de fin d'année et leur cortège de lumières de joies, d'espérance, de bienveillance...

Au cours de ces derniers mois la vie associative, comme à l'accoutumée, a été très active : Fête de la Châtaigne et exposition de peintures, sculptures et photos à l'église (expliquées par un artiste aux enfants de l'école) ; bourse aux jouets et Halloween ; décors de Noël sur les places du village (un grand remerciement à Monsieur MICHOT Jean-Pierre pour le don du grand sapin et à toutes les personnes qui ont participé à cette décoration; loto du club Marie Noël ; lancement de la nouvelle campagne de chasse ; reprise des entraînements, courses et matchs. Le VTT et le club FC Diges-Pourrain mobilisent plus de 120 enfants et jeunes avec une vingtaine d'encadrants chaque semaine. Toutes ces manifestations et activités, organisées par les associations dynamiques et bénévoles généreux de Diges et alentours, apportent joies, amitiés, épanouissement et créent un lien vital entre tous.

Merci pour votre investissement bénévole, la bonne entente et l'entraide entre associations et entre tous. Cultivons cela sans cesse, c'est très précieux.

Merci à toutes les personnes qui œuvrent avec beaucoup de dévouement au sein de l'école et merci à tout le personnel de la commune pour leur engagement au service des habitants.

Quelques nouvelles sur les projets en cours :

-Agrandissement et réhabilitation des vestiaires au stade à l'usage du FC DIGES-POURRAIN et du club VTT. Nous sommes à la phase choix des entreprises, les travaux devraient se réaliser courant du premier semestre 2024.

-Travaux d'accessibilité des établissements recevant du public (mairie, école, poste, église, cimetière, bibliothèque) : signalisation de marches, plaques podotactiles, rampes... Tous ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux.

-Réhabilitation du cimetière avec le concours de la société Elabor : Procédure de reprise des emplacements de concessions échus, sépultures en état d'abandon, numérisation, donner un aspect plus digne au cimetière.

-Rénovation de la toiture de l'église, assainissement, contreforts. Une étude de faisabilité est en cours.

-Restaurant, multiservices, tiers-lieu associatif : le comité de pilotage accompagné du cabinet de programmiste Zou-Ocalia ont défini les besoins et attentes, établi des esquisses, apprécié la viabilité du projet. Commence maintenant la phase de la maîtrise d'œuvre, de la recherche des financements, du mode de gouvernance...

Un dossier important nous concerne tous, c'est celui du développement urgent des énergies renouvelables, la survie de notre planète en dépend. Nous allons être conduits à installer de plus en plus de panneaux photovoltaïques sur toiture et au sol. L'état, la préfecture nous y incitent fortement. Nous devons conduire ces opérations avec pertinence et professionnalisme en respectant notre environnement.

En matière de voirie départementale, le Conseil Départemental nous a informé que la D4 sera refaite entre Diges et Pourrain courant 2024, de même que la D404 entre les Grosniers et Sauilly.

Bien entendu, nous portons la plus grande attention au financement de ces investissements en sollicitant les partenaires financiers que sont l'Etat, le Département et la Région. Ainsi, ces projets deviennent recevables pour nos finances communales.

A tous, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille, entre amis, dans la joie partagée. Ayons aussi une pensée, une attention pour tous ceux qui sont seuls, dans le besoin, dans la peine, parfois à notre porte.

Dans notre monde souvent « dur », intolérant, violent, désespérant, je voudrais partager avec vous cette très belle lettre de Jacques Brel. Puisse-t-elle nous aider dans notre quête permanente du bonheur !

Lettre de Jacques Brel : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlissement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

### Vœux du Maire et de la municipalité :

Digeoises, Digeois, vous êtes invités le **samedi 13 janvier 2024 à 17 heures à la salle Mairie**. Nous partagerons la galette des rois et le verre de l'amitié. **Nouveaux arrivants à Diges**, n'hésitez pas à venir, nous ferons plus ample connaissance.

Jean-Luc VANDAELE

L'An deux mille vingt-trois, le **vingt-sept juillet**, à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la

## PV DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 juillet 2023

salle de la Mairie sous la Présidence de **M. Jean-Luc VANDAELE, Maire**.

Présents : Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT, M. Frédéric BLIN, Adjoint.

M. Yves LE BOULBIN, M. Michel NADIN, Mme Martine VOIRIN, Mme Dominique BOUVIER, M. Sébastien GUILLOT, Mme Céline ZIEJZDZALKA, Mme Julie BARBIER, M. Julien ARNAUD,

Absents excusés : M. Thomas DE BIE.

Secrétaire de séance : Mme Christiane MAUPRONT.

✓ Après lecture du procès-verbal de la séance du 08 juin 2023, Les conseillers municipaux l'approuvent à l'unanimité et le signent.

### 1- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

**D.2023/25** : *visa Préfecture le 27.07.2023*

Vu le Code Général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu le tableau des effectifs ;

Compte tenu de la réorganisation du service suite au départ à la retraite d'un agent, le Maire propose à l'assemblée :

Conformément aux dispositions fixées par l'article L313-1 du Code Général de la fonction publique, **de créer** un emploi permanent d'Adjoint technique polyvalent à temps non complet annualisé, soit **27/35ème**, pour accompagner les enfants scolarisés au bus, à la cantine et à la garderie, et entretenir les locaux, à compter du **28 août 2023**.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C, au grade **d'Adjoint technique territorial**, ou le cas échéant, par un agent contractuel selon les dispositions de l'article L332-14 et L 332-8 du Code général de la fonction publique.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** :

- **La création** d'un emploi permanent à temps non complet, soit un temps de travail annualisé **27/35ème**, à compter du **28 août 2023** ;
- **D'adopter** le tableau des effectifs modifié ;
- **D'autoriser** le Maire à signer tout document contractuel concernant cette décision.

Vote pour : 13 voix  
 Vote contre : 0 voix  
 Abstention : 0 voix  
 Dont vote par procuration : 0 voix

## 2- QUESTIONS DIVERSES

- Installation d'un médecin généraliste : le projet suit son cours.
- Tiers-lieu : La Californie de Toucy a organisé un séminaire de 3 jours sur les tiers-lieux. La première Adjointe y a participé.
- Réunion à la Préfecture : Il faut terminer les travaux d'accessibilité rapidement et les faire passer en sous-commission d'accessibilité.
- Vestiaires du stade : l'architecte prépare les plans définitifs.
- Cimetière : le règlement du cimetière va être retravaillé par quelques conseillers volontaires avec l'aide juridique et de conseils du Groupe Elabor.
- Délégation du Maire : un conseiller demande que le Maire rende compte à chaque réunion des délégations qui ont été réalisées.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

L'An deux mille vingt-trois, le **vingt-huit septembre**, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la

## PV DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2023

salle de la Mairie sous la Présidence de **M. Jean-Luc VANDAELE, Maire**.

Présents : Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT, M. Frédéric BLIN, Adjoint.

M. Yves LE BOULBIN, Mme Martine VOIRIN, Mme Dominique BOUVIER, M. Sébastien GUILLOT, Mme Céline ZIEJZDZALKA, Mme Julie BARBIER, M. Julien ARNAUD, M. Thomas DE BIE.

Absents excusés : M. Michel NADIN

Secrétaire de séance : Mme Martine VOIRIN.

✓ Après lecture du procès-verbal de la séance du 27 juillet 2023, Les conseillers municipaux l'approuvent à l'unanimité et le signent.

### 1- INFORMATION PROJET PARC PHOTOVOLTAÏQUE PAR LA STE BORALEX

-Intervention Sté BORALEX : La société BORALEX finance les projets et commercialise l'énergie. Elle a présenté un projet en cours sur la Commune d'Escamps, dont certaines parcelles sont en parties sur Diges. BORALEX propose que la commune intègre ce projet et modifie le PLUI en conséquence.

-E-Sweet : demande une seconde rencontre avec le Maire pour représenter un projet réduit de moitié de la surface initiale.

-Ventelys : demande une rencontre pour présenter les avancées du projet en agrivoltaïsme réalisable sur la commune.

La Préfecture demande aux communes de définir des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets s'implanter (photovoltaïque en priorité, éolien, méthanisation, ...). Peuvent être identifiés des terrains dégradés, des terrains considérés incultes. Il faut vérifier la compatibilité de ces projets avec le PLUI. Les communes qui définiront ces zones d'accélération pourront bénéficier d'avantages particuliers : modulation tarifaire, possibilité de définir des zones d'exclusion, meilleure valorisation des appels d'offres.

La Préfecture a transmis des liens informatiques pour faciliter ces démarches, comme l'accès à un portail cartographique, à des fiches synthétiques sur les projets d'énergies renouvelables, etc...

La Commission Urbanisme PLUI devra se réunir pour étudier le sujet.

## **2- BUDGET COMMUNE : MISE EN PLACE DU REFERENTIEL COMPTABLE M57**

**D.2023/26** : *visa Préfecture le 05.10.2023*

Le référentiel M57 a vocation à devenir le référentiel comptable des communes et à remplacer l'instruction M14 actuellement utilisée.

Ce référentiel, créé pour unifier le suivi comptable de différentes collectivités, servira également de support au compte financier unique (CFU), document unique se substituant au compte administratif et au compte de gestion actuel.

Le CFU est en expérimentation et devrait être rapidement généralisé.

La commune de DIGES sollicite le passage en comptabilité M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024, en utilisant le modèle développé de la nomenclature M57.

La nomenclature M57 remplacera la nomenclature M14.

Vu l'avis conforme du comptable du SGC d'Auxerre en date du 30 juin 2023, de la mise en place du référentiel comptable M57 à compter du 01 janvier 2024, pour son budget principal et ses budgets annexes actuellement suivis en M14 ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** la mise en place du référentiel M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- **Précise** que la nomenclature retenue est la M57 développée.
- **Autorise** le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès des prestataires informatiques et de la DGFIP.

Vote pour	:	13 voix
Vote contre	:	0 voix
Abstention	:	0 voix
Dont vote par procuration	:	0 voix

## **3- CCPF : CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE TOURISTIQUE ET INTEGRATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CHEMIN DE FER DE PUISAYE**

**D.2023/27** : *visa Préfecture le 05.10.2023*

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre et le Syndicat intercommunal du chemin de fer de Puisaye (SIVU) ont, à plusieurs reprises, manifesté leur volonté de procéder à l'intégration/dissolution du SIVU au profit de la Communauté de communes.

Les voies du SIVU ne trouvent plus leur utilité que dans la partie utilisée par l'association des autorails touristiques de l'Yonne et le vélorail pour l'exploitation du Train touristique du Pays de Puisaye. Le reste des voies n'est plus utilisé mais surtout plus utilisable en raison de leur état d'entretien.

Ces voies pourraient retrouver une nouvelle vie dans le projet de voie verte lancé par la Communauté de communes. Cette dernière envisage de transformer une partie de cet itinéraire aux fins d'y faire construire la piste cyclable qui pourra ainsi traverser tout le territoire. Une telle opération nécessite, pour la Communauté de communes, de modifier ses statuts et de créer une zone d'activité touristique (ZAT) assise sur l'ensemble du foncier du SIVU. Cette nouvelle zone permettra à la Communauté de communes de conserver les engagements du SIVU avec l'association des autorails touristiques de l'Yonne mais également de disposer des voies restantes pour l'implantation de sa voie verte.

Vu l'article L.5211-17 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.5214-16-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.5214-21 et L.5211-41 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat intercommunal du chemin de fer de Puisaye,

Vu la délibération n°20230627\_7 du 27 juin 2023 du Syndicat intercommunal du chemin de fer de

Puisaye portant intention de transfert du Syndicat intercommunal du chemin de fer de Puisaye au profit de la Communauté de communes,

Vu la délibération n°114\_2023 du 10 juillet 2023 de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre portant création d'une Zone d'Activité Touristique et intégration du Syndicat intercommunal du chemin de fer de Puisaye,

Considérant l'intérêt de la Communauté de communes et sa volonté de reprendre l'ensemble des voies ferrées pour l'aménagement d'une voie verte et dans le but d'y développer une offre touristique coordonnée,

Considérant la nécessité pour les communes membres de la Communauté de communes de délibérer pour approuver la modification de ses statuts,

Cette opération a fait l'objet d'une délibération approuvée à 59 voix contre une par le Conseil communautaire lors du conseil du 10 juillet 2023. Une telle modification des statuts nécessite, en retour, l'approbation des communes membres de la Communauté de communes par délibération dans les trois mois à compter de la délibération communautaire.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la délibération n°114\_2023 du 10 juillet 2023 de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre portant création d'une Zone d'Activité Touristique et intégration du Syndicat intercommunal du chemin de fer de Puisaye.

- **Approuve** la modification des statuts de la Communauté de communes comme suit :

6.3.2 En matière touristique :

La Communauté de communes est compétente pour :

- Délivrer des participations techniques et financières à des actions de mise en valeur des richesses touristiques ;
- Actions de mise en valeur du patrimoine naturel ayant un rayonnement intercommunal ;
- Créations, balisage et promotion de chemins de randonnée pédestres s'inscrivant dans un schéma général de promotion touristique ;
- Porter le projet, réaliser les aménagements et équipements, ainsi que leur gestion, pour la mise en valeur et l'utilisation du bassin d'alimentation du pont-canal de Briare. A ce titre, la Communauté peut réaliser ou accompagner des infrastructures hôtelières et d'hébergement et assurer leur gestion ;
- Assurer la gestion de la Zone d'Activité Touristique du train touristique de Puisaye.

A ce titre, la Communauté de communes assure la gestion des voies ferrées en activité et la valorisation à vocation touristique du reste de la zone.

Vote pour	:	13 voix
Vote contre	:	0 voix
Abstention	:	0 voix
Dont vote par procuration	:	0 voix

#### 4- TRANSPORT SCOLAIRE : ARRET DEROGATOIRE « LES FRITONS »

D.2023/28 : *visa Préfecture le 05.10.2023*

La commune bénéficie actuellement d'un arrêt dérogatoire aux Fritons (circuit n°337). La Région renouvelle ses marchés pour la rentrée 2023 et demande au Conseil municipal de se prononcer sur la prise en charge de la participation financière fixée pour 2023/2024 à 290,50 €, hors révision tarifaire :

- Nombre de km/jour : 2 km/jour
- Coût du km HT : 0,83 € HT Hors révision tarifaire
- La prise en charge des kilomètres se fait pour la durée du marché

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de prendre en charge la participation financière de l'arrêt dérogatoire « Les Fritons » selon les conditions visées ci-dessus.

- **Mandate** le Maire pour effectuer les démarches administratives nécessaires à l'exécution de cette décision.

Vote pour	:	13 voix
Vote contre	:	0 voix



Abstention : 0 voix  
Dont vote par procuration : 0 voix

## **5- EXTENSION DES VESTIAIRES : POINT SUR LE DOSSIER**

Mardi 26 septembre 2023, l'architecte a présenté le Document de Consultation des Entreprises comprenant notamment les plans et le calendrier prévisionnel :

- Mi-octobre 2023 : Appel d'offres
- Mi-novembre 2023 : Analyse des offres
- Fin novembre/Début décembre 2023 : signature des marchés
- Mi-décembre 2023 à mi-janvier 2024 : Préparations du chantier
- Mi-janvier 2024 : commencement des travaux
- Fin Avril 2024 : Réception des travaux

Pour rappel le montant des travaux est de 152 000 € HT/ Subventions : 70%

## **6- CAFE-RESTAURANT-TIERS-LIEU : POINT SUR LE DOSSIER**

Lundi 25 septembre 2023, Le cabinet Zou et OCALIA ont présenté, en visioconférence, le scénario d'implantation final :

- Tiers-lieu : situé dans l'ancienne maison de Mme NADIN
- Hébergements touristiques : situés dans la grange
- Le restaurant et le commerce : situés dans le Café-restaurant existant

V1 : le commerce est situé dans l'ancienne forge

V2 : le commerce est situé dans la salle de Restauration actuelle.

L'implantation V1 a été choisie par les membres présents.

L'accessibilité aux ERP (Etablissements Recevant du Public) n'a pas été prise en compte dans tous les immeubles, notamment dans le tiers-lieu. Les architectes du cabinet Zou vont revoir ce point.

Trois scénarios de gestion ont été présentés, dans chacun desquels, la commune reste propriétaire de l'ensemble des bâtiments :

1°- La Gestion de l'ensemble est assuré par la commune

Après avoir évalué des hypothèses tarifaires, et la clientèle, l'analyse financière conclue que l'équilibre est atteint la 3<sup>ème</sup> année. Le bilan sur 20 ans est excédentaire d'environ 900 000 €.

2°- La Gestion de l'ensemble des activités est confiée à une structure coopérative (**Société Coopérative d'Intérêt Collectif**), au sein de laquelle, la commune, la CCPF, des associations et des entreprises locales sont représentées.

La commune supporte l'ensemble des investissements / La SCIC s'acquitte d'un loyer.

L'analyse financière conclue que l'équilibre est atteint la 4<sup>ème</sup> année pour les 2 parties.

Le bilan sur 20 ans est excédentaire d'environ 900 000 € pour la SCIC, et déficitaire d'environ 30 000 € pour la commune.

3°- La Gestion du restaurant, de l'épicerie et des hébergements est confiée à un opérateur privé.

L'opérateur prend en charge l'équipement mobilier et matériel, sur les espaces qu'il exploite.

La commune prend en charge le reste des investissements, perçoit un loyer ainsi qu'une redevance dès que le résultat de l'opérateur excède 50 k€/an.

L'analyse financière conclue que l'équilibre est atteint la 2<sup>ème</sup> année pour l'opérateur, et la 4<sup>ème</sup> année pour la commune.

Le bilan sur 20 ans est excédentaire pour les 2 parties : environ 780 000 € pour l'opérateur et 65 000 € pour la commune.

Une commune n'ayant pas vocation à tenir un commerce, Les membres présents ne souhaitent pas retenir la 1<sup>ère</sup> solution, le 3<sup>ème</sup> scénario viendrait en premier choix, mais à redéfinir.

M. LEZEAN de la CCPF propose d'organiser une réunion la semaine du 06 novembre 2023 avec les services de la DDT, le CAUE89, l'ABF, le Département, ...

Il faudra faire par la suite un appel à projet.

## 7- TRAVAUX ACCESSIBILITE : POINT SUR LE DOSSIER

Les services de la DDT n'ont aucune trace des travaux effectués par la commune depuis 2016. Ceux-ci sont quasiment terminés.

Un dossier d'autorisation de travaux doit être déposé par bâtiment, comprenant les demandes de dérogation et les propositions de substitution, ainsi qu'une attestation du Maire pour chaque modification/installation, avec photos et plans à l'appui.

## 8- POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE

Bilan Cantine :

- 51 422€ reste à charge par la commune
- 5,75€ par repas (63 % du prix d'un repas)
- 1 430 repas en plus
- Hausse des charges par API Restauration : +10% sur les repas ; +5.5% sur les frais de personnel

Bilan Garderie : 5 485 € à la charge de la commune

Hausse de la fréquentation

## 9- QUESTIONS DIVERSES

- Médecin Généraliste : l'installation serait programmée courant fin semestre 2024.
- Réunion règlement du cimetière : Elabore a envoyé le plan du cimetière qu'il faut valider. Un rendez-vous est pris avec des volontaires le mercredi 04 octobre 2023 à 18h au cimetière.
- Fibre : Il faut s'adresser à Yconik lorsqu'il y a un problème sur un poteau.
- Un devis a été demandé pour refaire la toiture du bâtiment du kinésithérapeute et des logements.
- L'UNA a envoyé une lettre de remerciement pour la subvention 2023.
- Terrain de foot : Il y a des trous dans le terrain qui ont été creusés par des animaux. Il a été suggéré de reboucher les trous et de surveiller par l'installation d'une caméra.
- Carrière d'Arqueneuf : des piquets d'acacia ont disparu.
- Le repas des aînés est programmé le 15 octobre 2023.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

## Informations mairie

- **Déclarations préalables de travaux et Permis de construire :**

Déclarations Préalables :

Le 12 octobre 2023 par **Monsieur MONIN Thierry** de Sauilly – Remplacement de Volets - Accordée

Le 16 octobre 2023 par **Monsieur MIGNOT Loïc** des Bougets – Transformation pièce + Pose d'une fenêtre – Accordée

Le 6 novembre 2023 par **Madame GAJAC Océane** de Sauilly – Remplacement fenêtre ? Création Baie Vitrée et suppression de porte – En cours d'Instruction

Le 4 décembre 2023 par **Monsieur COQUAIRE Gabriel** des Jolivets d'en haut – Pose de portail - En cours d'Instruction


Permis de Construire :

Le 8 août 2023 par **Monsieur GASSET Anthony** – Hangar Agricole – Refusé




Dans le cadre d'une demande d'installation de panneaux photovoltaïques Merci d'informer au préalable le secrétariat de la mairie, en précisant le nom de l'entreprise choisie.



- France Services – 2 espaces proche de vous :



# France services



# France services




**On vous accueille !**  
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

2 bis, rue Philippe Verger 89130 TOUCY


**Prenez rendez-vous**  
03 79 07 00 13 ou 03 79 07 00 14

**Nos horaires**


- **Mardi :** 8h30 - 12h30 - 14h00 - 18h00
- **Mercredi :** 8h30 - 12h30
- **Jeudi :** 8h30 - 12h30
- **Vendredi :** - 14h00 - 18h00
- **Samedi :** 8h30 - 12h30




Demande d'aide au logement (APL) ?




Demande de permis de conduire ? Carte d'identité ?




Demande d'aide de RSA ? De retraite ?




Demande de carte grise ?




Créer ou actualiser un espace Pôle emploi ?



Déclarer ses revenus ? Ses impôts ?



Besoin d'un ordinateur pour accéder à vos démarches en ligne ?



Gérer son compte Ameli ?

**Horaires :**

**Lundi : de 14h00 à 17h00**


**Mardi : de 9h00 à 12h00 / de 13h30 à 17h00**

**Jeudi : de 9h00 à 12h00 / de 13h30 à 17h30**


**Vendredi : de 9h00 à 12h30 / de 13h30 à 16h30**

**Samedi : de 9h00 à 12h00**


**Téléphone : 03.86.33.34.23**




pôle emploi




ANTS




Carسات




Assurance Maladie




MINISTÈRE DE LA JUSTICE




RSB



Assurance Retraite



Agence nationale des titres sécurisés



LA POSTE

- La Croix Rouge, La Communauté de communes de Puisaye Forterre et la Communauté d'Agglomération d'Auxerre forme un partenariat :



## UNE NOUVELLE SOLUTION DE TRANSPORT SOLIDAIRE DANS

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE



**Vous avez besoin d'aide pour vous rendre quelque part ?**

**Nos bénévoles sont là pour vous aider.**

**Appelez-nous, on peut vous y conduire !**

RENSEIGNEMENTS

[mobilite.auxerre@croix-rouge.fr](mailto:mobilite.auxerre@croix-rouge.fr)

07 84 38 35 47

*(appeler les lundis et jeudis matin,  
au moins 8 jours à l'avance)*

Unité Locale de l'Auxerrois  
23 Avenue de la Puisaye  
89000 AUXERRE

Centre Parental de l'Yonne  
22 Avenue Ingres  
89000 AUXERRE

Avec le soutien de :



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
de l'égalité et des solidarités





**Urbanis**  
Agir pour un habitat digne et durable



Dans une volonté d'améliorer l'habitat, la Communauté de Communes Puisaye Forterre et Urbanis organisent

**Une enquête sur l'HABITAT**

**Vous êtes propriétaire ou locataire ?**

- ❖ Votre logement a-t-il besoin de travaux ?
- ❖ Une mise aux normes est-elle souhaitable ?
- ❖ Avez-vous des projets que nous pourrions soutenir ?
- ❖ Une aide financière ou technique est-elle nécessaire ?



*L'équipe d'Urbanis effectuera à partir de septembre 2023, des observations sur le terrain et des enquêtes auprès des habitants et des propriétaires pour mesurer la qualité de l'habitat et déterminer la nécessité de mettre en place une aide financière et technique pour la rénovation des logements.*



**Des questionnaires sont disponibles dans votre mairie et également en ligne via le QR CODE ci-dessous :**



**> Nous comptons sur votre participation**

Renseignements complémentaires : Par téléphone à la Communauté de communes Puisaye Forterre (03.86.44.23.50) ou à URBANIS (03.80.71.45.00) 

- **Découverte d'une nouvelle association locale : LA VOIX VELO EN PUISAYE FORTERRE**



D'abord collectif de citoyens né en janvier 2023, autour du projet de réfection du tronçon Toucy-Ouagne,

La Voix Vélo a évolué cet automne en association collégiale. Elle souhaite représenter tous les usagers voulant se déplacer à vélo ou à pied en toute sécurité et entend peser en faveur d'aménagements cyclables, aux côtés des mairies, de la communauté de communes et du département.

Des solutions sobres et peu coûteuses existent pour réutiliser la voirie en adaptant les règles de circulation pour le vélo, avec marquage au sol, signalétique. La question du stationnement pour vélo à envisager avec la fixation de racks à vélo au sol, solution simple mais très utile permettant de gérer ses déplacements autrement qu'en voiture.

Quelles actions en perspectives ? Des balades découvertes des itinéraires cyclables, créer des raccords de chemins déjà existants...

[www.lavoixvelo.fr](http://www.lavoixvelo.fr)

- **Crèche de Noël**

Venez profiter du marché de Noël de Diges le dimanche 17 décembre 2023 et à cette occasion venez à l'église découvrir la crèche !



Pour la période de Noël l'église sera ouverte :

Dimanche 17 décembre de 10h00 à 18h00

Dimanche 24 décembre de 10h00 à 18h00

Lundi 25 décembre de 10h00 à 18h00

Du lundi 18 décembre au samedi de 14h00 à 18h00.

**VENEZ NOMBREUX !**

# A l'école

## La semaine du goût en maternelle ...

Du lundi 16 au vendredi 20 octobre, c'était la *semaine du goût* ... Dans notre classe, c'était la « semaine de la pomme » !

- **lundi**, nous avons goûté toutes sortes de pommes ... des pommes rouges, jaunes, et vertes ... La pomme la plus sucrée c'était la jaune (*Golden*) ; celle qui faisait le plus de jus dans la bouche, c'était la verte (*Granny*).

- **mardi**, nous avons goûté des compotes : il y avait une compote qui était sucrée, et une autre compote qui ne l'était presque pas. Nous avons cherché comment on pouvait faire de la compote ...

- **jeudi**, nous avons fabriqué de la compote. Anaïs a coupé les pommes en morceaux, et Franck les a fait cuire. Ensuite, nous avons mouliné les pommes cuites avec un moulin à légumes. Enfin, tout le monde a goûté la compote : certains enfants ont trouvé ça bon, mais d'autres n'ont pas aimé.



- **vendredi**, nous avons goûté des jus de pommes. Certains étaient sucrés, et d'autres piquaient un peu.

Dans la cour et dans le terrain de l'école, il y a deux pommiers. En ce moment il n'y a plus de pommes sur les arbres. Nous avons regardé les feuilles, avec la tige et les nervures.

*Les élèves de Petite et Moyenne Sections*



## Quatre temps forts dans la classe des Grandes Sections / CP

### 1. Les vendanges !

Les enfants de la classe ont vendangé la vigne présente dans la cour du bas de l'école. Puis à l'aide d'un pressoir, ils ont fabriqué du jus de raisin !



## 2. Le glanage des châtaignes !

Le temps d'un après-midi, Monsieur Michel Maillaux nous a gentiment emmenés auprès de l'un de ses châtaigniers. Les enfants ont pu ramasser des châtaignes et les rapporter chez eux. Nous le remercions encore !



→ 2 bons moyens de découvrir les richesses naturelles de notre région !

## 3. La grande lessive !

Pour cet évènement, les participants doivent créer une œuvre d'art éphémère, au format A4, qui sera accrochée le temps d'une journée, à un fil à linge. Cette année, le premier thème était « *Avec ou sans eau* ». Afin d'associer cet évènement à notre travail sur les Jeux Olympiques, nous avons mélangé deux images de sport : un sport aquatique et un sport qui ne se pratique pas dans l'eau. Voici un exemple du résultat :



## 4. La semaine du goût !

L'idée de cette semaine est de découvrir de nouvelles saveurs. Toujours en lien avec les JO et notre tour du monde, nous avons découvert différentes saveurs étrangères.

LUNDI : *les fruits secs* : les cranberries (Canada), les dattes (Maghreb)

MARDI : *les fromages d'Europe* : la féta (Grèce), la mimolette (Pays Bas), le cheddar (Angleterre), le camembert (France)

JEUDI : *les fruits exotiques* : la papaye (Brésil), le mangoustan (Indonésie), le fruit du dragon jaune (Équateur)

VENDREDI : *les spécialités étrangères familiales* : Les familles ont apporté des spécialités étrangères en classe ! Nous avons pu découvrir : les Pastéis de nata (Portugal), les pancakes (Amérique), le pudding (Angleterre), le Zurrvlees (Hollande), le gâteau à la patate douce (Ile de la Réunion), le kiwi (Nouvelle Zélande), le fruit du dragon rouge (Amérique Centrale), le fruit de la passion (Israël), les gâteaux marocains (Maroc), et la Torta capresse (Italie) !



De bons moments de partage et de gourmandises !





L'année scolaire a commencé par une première action de protection de la planète « Nettoyons la nature ». Tous les élèves de l'école ont nettoyé l'environnement de l'école et quelques rues du bourg. 4,4 kg de déchets de toutes sortes ont été ramassés. Ce fut l'occasion de prendre conscience pour les enfants que la nature n'est pas ménagée et qu'il faut vraiment transmettre le message de ne rien jeter dans la nature.



Un nouveau cycle basket animé par le Stade Auxerrois a eu lieu en septembre et octobre. Les enfants ont été ravis de continuer de progresser dans ce sport.

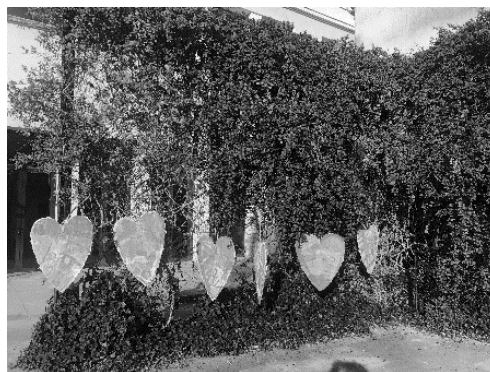


Lors de la commémoration du 11 novembre, quelques élèves de CM1- CM2 ont lu des poèmes en hommage des anciens combattants.



Les élèves de GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 avec d'autres écoles ont participé à la journée de rugby organisée par l'USEP. Sous un beau soleil, ils ont appris à faire des passes, des plaquages et ont inventé leur propre Haka !

Ils ont réussi le défi national d'exécuter 2024 passes ! Bravo à nos sportifs !



Les CE1/CE2/CM1/CM2 se sont investis dans le projet artistique des « liens du cœur » organisé par l'artiste Catherine Rymarski. Les cœurs olympiques des CE1-CE2 ont été exposés sur le parvis du théâtre d'Auxerre

*Brigitte Ramel-Savoret*

# Les associations Digeoises



## Association des Jeunes de Diges (AJD)

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'Association des Jeunes de Diges

A Diges, le vendredi 6 octobre 2023,

Le vendredi 6 octobre 2023, à Diges, les membres de l'Association des Jeunes de Diges se sont réunis à la salle des fêtes de la commune en Assemblée Générale Ordinaire.

Il était mis à disposition des feuilles d'adhésion, ainsi qu'une feuille d'émargement.

- Étaient invités : Monsieur le maire, des membres des associations locales ainsi que tous les membres adhérents à l'AJD et les parents d'élèves de la commune.

L'Assemblée était présidée par Mme Emeline HURAUX en qualité de présidente de l'AJD, assistée par Mme Marjorie MESSAGÉ en qualité de trésorière et de Mme BUREAU Audrey en tant que secrétaire de séance.

Plus du quart des membres étaient présents ou représentés.

L'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

#### L'ordre du jour a été rappelé par la présidente

- 1) Bilan de l'année 2022/2023
- 2) Élection des nouveaux membres du bureau 2023/2024
- 3) Présentation des manifestations à venir
- 4) Questions diverses

#### 1. Bilan de l'année écoulée 2022-2023 :

Cette année, nous avons eu 39 familles adhérentes qui comptent au total 66 enfants. Les adhérents ont versé 264€ à l'AJD.

L'équipe est très heureuse d'avoir pu mettre en œuvre tous les événements souhaités :

#### → Halloween : 31 octobre 2022

Le nombre de participants a fortement augmenté cette année. 67 enfants accompagnés de leurs parents ainsi que 11 ados étaient présents à notre Halloween mexicain. Atelier maquillage, défilé dans le village pour la récolte de bonbons, différentes animations dans la salle dont une séance photo et une série d'énigmes sous forme de QR code pour les ados

Dépenses : 438,37 €

Recettes : 84 €

--> Perte pour l'AJD : - 354,37 €

#### → Noël :

- **Ateliers de Noël** : Le dimanche 11 décembre, nous avons organisé des ateliers en deux temps. La première partie était destinée à des ateliers cuisine et la seconde à des ateliers créatifs. Les parents des enfants nous ont rejoint à 13h pour partager un apéritif de Noël convivial préparé par les 57 enfants qui se sont inscrits à cette manifestation.

Dépenses : 402,36 €

Recettes : 18 €

--> Perte pour l'AJD : -384,36 €

- **Décoration du village** : Des décorations supplémentaires ont été fabriquées ou achetées pour embellir la commune pour les fêtes de fin d'année. Un nouvel espace devant la salle des fêtes a été créé pour l'occasion. L'équipe remercie vivement les membres du club Marie Noël pour l'emballage des cadeaux, Christian Thuiland pour son aide dans la fabrication ainsi que toutes les personnes qui sont venues les aider à l'installation le samedi 3 décembre 2022. Le jeu du lutin Farfouille et celui des cadeaux a été remis en place mais a eu moins de succès que les années précédentes.

Dépenses : 1200,81 €

Subvention de la mairie : 1 000 €

Recette : 0 €

--> Perte pour l'AJD : - 200,81 €

- **Cadeaux aux enfants** : L'AJD a offert un livre à chaque élève de l'école.

Dépenses : 68 €

### **→ Loto**

Le 22 janvier 2023, l'AJD a organisé son premier loto qui fut un succès. 125 personnes y ont participé.

Dépenses : 1 573,96 €

Recettes : 2093,80 €

--> Bénéfice pour l'AJD : +519,84 €

### **→ Vente de chocolats**

Une vente de chocolats avec l'organisme Initiatives a été proposée pour Pâques. Cet organisme reverse 30% de ses recettes à notre association. 14 commandes ont été passées.

Dépenses : 394,57 €

Recettes : 486,10 €

--> Bénéfice pour l'AJD : +91,53 €

### **→ Carnaval**

Le 25 février 2023, notre carnaval a réuni sur la place une quarantaine d'enfants. Le thème des super héros avait été retenu par l'équipe. Atelier maquillage et activités manuelles étaient au programme ainsi qu'un défilé dans le village puis l'ouverture des piñatas avant de partager un petit goûter tous ensemble.

Dépenses : 175,74 €

Recettes : 66 €

--> Perte pour l'AJD : - 109,74 €

### **→ Chasse aux œufs pour Pâques**

Avec un nouveau parcours accessible en famille au départ du stade de foot, notre chasse aux œufs a rassemblé 52 enfants le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023.

Dépenses : 111,16 €

Recettes : 46 €

--> Perte pour l'AJD : - 65,16 €

### **→ Sortie Ados au lasergame**

Pour notre première soirée, le samedi 22 avril 2023, nous avons emmené un groupe de 18 ados au lasergame d'Auxerre puis au Burger King. Cette sortie a visiblement beaucoup plu aux ados.

Dépenses : 686,50 €

Subvention du comité des fêtes : 500€

Recettes : 110 €

--> Perte pour l'AJD : - 76,50 €

### **→ Journée Cirque**

Le dimanche 7 mai, une journée cirque a été proposée aux enfants. Au programme, ateliers menés par 2 clowns, Diego et Joanes qui ont appris aux 33 enfants inscrits les ficelles de leur métier, ateliers créatifs au parc suivi d'un pique-nique tiré du sac avant d'assister au spectacle des deux artistes et de partager un goûter.

Dépenses : 800 €

Subvention de la commune : 200€

Recettes : 245 €

--> Perte pour l'AJD : - 355 €

### **→ Fête de l'école**

Les élèves de l'école ont présenté leur spectacle de chorale à l'église le samedi 10 juin 2023. L'AJD a ensuite organisé la fête de l'école qui a eu lieu dans la cour. Les familles sont venues jouer et participer activement à cette fête.

Dépenses : 670,86 €

Recettes : 1432 €

--> Bénéfice pour l'AJD : 761,14 €

### → Feux de la Saint Jean

L'AJD s'est associée au Comité des Fêtes pour organiser quelques jeux pour les feux de la Saint Jean.

Dépenses : 83,48 €

Recettes : 177,60 €

--> Bénéfice pour l'AJD : 94,12 €

### → Investissement et assurances :

L'association a fait l'acquisition de 2 tonnelles, d'une table pliante et de jetons pour faciliter les paiements lors des manifestations, ainsi que des caisses de rangement supplémentaires pour la cave.

Dépenses : 316,43 €

### Bilan compte crédit agricole :

EVENEMENTS	DEPENSES	RECETTES	BENEFICE
AG 2022	26,20 €		- 26,20 €
ADHESION		264,00 €	264,00 €
HALLOWEEN	438,37 €	84,00 €	- 354,37 €
DECORATION VILLAGE NOEL	1 146,84 €	1 000,00 €	- 146,84 €
Atelier de NOEL	402,36 €	18,00 €	- 384,36 €
Kdo enfants Noël	68,00 €		- 68,00 €
Decoration occasion	53,97 €		- 53,97 €

investissements	316,43 €		- 316,43 €
loto	1 573,96 €	2 093,80 €	519,84 €
vente de chocolat	394,57 €	486,10 €	91,53 €
carnaval	175,74 €	66,00 €	- 109,74 €
Pâques	111,16 €	46,00 €	- 65,16 €
Kermess	670,86 €	1 432,00 €	761,14 €
soiree ado	686,50 €	610,00 €	- 76,50 €
cirque	800,00 €	445,00 €	- 355,00 €
Saint Jean	83,48 €	177,60 €	94,12 €
<b>total</b>	<b>6 948,44 €</b>	<b>6 722,50 €</b>	<b>- 225,94 €</b>
compte à septembre 2021	3221,46	3443,1	
caisse a septembre 2021	221,64		
compte à septembre 2022	4144,51	4361,04	917,94
caisse a septembre 2022	216,53		
compte à septembre 2023	3753,18	4135,1	
caisse a septembre 2023	381,92		-225,94

Bénéfice sur l'année : L'association n'a pas réalisé de bénéfices sur l'ensemble de cette année.

## 2. Élection des nouveaux membres du bureau 2023/2024

Alice AUFRERE a présenté sa démission oralement en janvier 2023. Elle prend effet ce jour, vendredi 6 octobre 2023.

A l'issue de la présentation de 2 nouvelles personnes souhaitant faire partie du bureau, l'assemblée a voté à main levée à l'unanimité les nouveaux rôles de chacun des membres du bureau :

Mme HURAUX Emeline en qualité de Présidente

Mme BUREAU Audrey en qualité de Présidente adjointe

Mme MESSAGE Marjorie, en qualité de trésorière

Mme BONIN Wendy en qualité de trésorière adjointe

Mme VIOLETTE Marjorie en qualité de secrétaire

Celles-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

### *Modifications des statuts*

Aucune modification n'a été apportée au niveau des statuts lors de cette assemblée, ceci est accepté par la majorité. Une éventuelle assemblée générale extraordinaire pourrait être organisée si toute modification des statuts survenait.

## 3. Présentation des manifestations à venir

Cette année, l'association souhaite poursuivre la manière d'adhérer à l'association. Étant victime, elle aussi, de l'inflation et afin d'organiser de nouvelles manifestations, les membres du bureau sont

contraints de modifier le système d'adhésion. Les sommes demandées restent identiques : - 5€  
**pour un enfant, - 8€ pour deux, - 10€ pour 3 enfants et plus**

Cependant, l'adhésion permettra aux adhérents d'obtenir **un tarif préférentiel** à toutes les manifestations qui resteront néanmoins le plus abordable possible. Auparavant ils bénéficiaient d'une gratuité à 3 de nos manifestations.

**Voici notre programme :**

1<sup>er</sup> novembre 2023 : Halloween  
5 novembre 2023 : Bourse aux jouets et vêtements  
17 décembre 2023 : Animations de Noël et marché de producteurs  
28 janvier 2024 : Loto  
17 février 2024 : Carnaval  
6 avril 2024 : Chasse aux œufs  
4 mai 2024 : Journée Ados  
Courant mai 2024 : une surprise en famille  
8 juin 2024 : Fête de l'école

#### 4. Questions diverses

Aucune question n'a été posée.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.**

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

Le Président de séance  
Mme HURAUX Emeline

La Secrétaire de séance  
Mme MESSAGÉ Marjorie

#### Le p'tit mot de l'AJD

Quelques mots sur notre association et nos événements passés et à venir :

Tout d'abord, nous avons commencé cette nouvelle année scolaire par notre Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 6 octobre. Nous sommes maintenant 5 personnes au bureau et avons la tête remplie d'idées pour une année haute en couleurs et pleine de bonne humeur ! Nous vous joignons le compte-rendu de celle-ci après cet article.



Notre 1<sup>er</sup> événement, Halloween, le mercredi 1er novembre, a réuni 84 enfants accompagnés de leurs parents.

15 enfants de moins de 6 ans ont pu profiter d'un moment privilégié avec une chasse aux bonbons dans les rues du village, suivie d'une expérience de sorcier, de tatouages éphémères, de coloriages et d'un goûter bien mérité !

En parallèle, nous avons accueilli 69 enfants accompagnés de leur famille pour notre premier Cluedo Géant dans le village !

Répartis en 12 équipes, ils ont déambulé dans les rues pour rendre une petite visite à nos suspects, ont posé des questions, ont trouvé des indices dans la salle des fêtes et tout cela pour résoudre notre énigme : qui, avec quoi et où a été empoisonné Mr le Maire ? Nous vous rassurons, ce dernier va très bien !

Le goûter vite avalé avant de partir s'amuser, la journée s'est terminée par un Apérolloween bien apprécié de tous !

Nous remercions nos 5 suspects qui se sont joints à notre équipe pour faire de ce moment une réussite ! Au-delà du travail que cela a engendré, c'est avec une immense fierté que nous avons pu voir les enfants mais aussi les parents se prendre au jeu pour être élus meilleurs enquêteurs de Diges !



A peine le temps de se remettre de nos émotions et avec encore des étoiles dans les yeux, quelques jours plus tard, nous avons organisé notre première bourse aux vêtements et jouets, le dimanche 5 novembre. 15 exposants se sont installés dans la salle des fêtes. Des visiteurs venus flâner se sont succédés tout au long de cette journée afin d'y faire les meilleures affaires, entre les tables et les portants de nos exposants.

Pour l'occasion, nous avons préparé de bons croque-monsieur et des gaufres, moelleuses ou croustillantes, au choix de chacun. Les bénéfices des ventes étant au profit de notre association afin d'organiser nos futures manifestations.

A l'heure où nous rédigeons cet article, notre prochain événement approche à grands pas... Le dimanche 17 décembre de 11h à 17h, venez découvrir notre premier marché de Noël en association avec les producteurs et artisans locaux ainsi que des parents d'élèves de l'école. Vous pourrez ainsi découvrir leurs produits et confections. Les enfants pourront participer à des ateliers créatifs et animations à petits prix (balade à poney ou dos d'âne, photo avec décor de Noël, pêche à la boule...) Pour vous accueillir au mieux, venez déguster notre tartiflette, nos gaufres ou vous réchauffer avec un bon chocolat chaud. Vous pourrez flâner parmi les divers stands installés et pourquoi pas repartir avec de bons produits locaux ou des idées cadeaux à mettre sous le sapin.



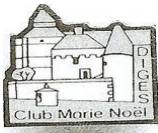
Si vous souhaitez contribuer à la magie de Noël et pour que cet événement soit une réussite, n'hésitez pas à vous manifester auprès de notre association, même une petite heure de votre temps peut nous être très précieuse ! Alors, n'oubliez pas... le 17 décembre, venez nombreux !

Vous pouvez dès à présent noter dans vos calendriers nos prochains événements :

- le 28 janvier le loto
- le 17 février le carnaval
- le 6 avril la chasse aux œufs
- le 4 mai la journée ados
- une surprise en famille courant mai
- le 8 juin la fête de l'école

**Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous !**

L'équipe de l'AJD : Audrey, Emeline, Marjorie M, Marjorie V et Wendy



## Club Marie Noël



### Bilan Repas d'Automne du 1er octobre 2023

Nous étions 43 participants (32 adhérents et 11 extérieurs) qui ont savouré le repas de la Farandole Gourmande et apprécié l'animation de Francis conviviale et très gaie.

### Bilan de la Fête de la châtaigne

En ce 21 octobre, pas de pluie mais quel vent ! Un peu isolés sur la place de l'Eglise, nous avons dû à plusieurs reprises nous cramponner à notre stand tout neuf mais cela nous a permis d'en mesurer sa fiabilité. Nous avons vendu tout ce qui avait été préparé par nos bénévoles, pâtisseries-croques monsieur-gaufres, par contre notre idée de tombola qui consistait à faire soupeser un sac de châtaignes n'a pas été une grande réussite. Un grand merci à nos bénévoles et visiteurs.



### Bilan du Loto du 19 novembre 2023

37 visiteurs +10 adhérents + 5 enfants et nos 6 adhérents organisateurs, voilà les personnes qui ont participé à notre loto, on est loin des 123 visiteurs de février. Est-ce dû au soleil ! Qui a pu donner aux gens l'envie de se balader plutôt que d'être enfermés dans la salle des fêtes ? Par contre les personnes étaient ravies des lots distribués et heureusement certains de nos adhérents en ont bénéficié. Les lotos du Club Marie Noël ont changé et entraînent aujourd'hui un investissement d'environ 1 000 € pour l'achat des lots, par manifestation.

Nous rappelons que toute personne (retraîtée ou non) quel que soit son âge et sa domiciliation peut adhérer à notre club. Nos rencontres sont festives et nos échanges respectueux et amicaux. Le seul but est de partager de bons moments et rompre pour certains avec la solitude. Pour tous renseignements, contactez-moi ou laissez un message au 06 72 66 73 54.

Nos nouvelles adhésions seront enregistrées à compter du premier club de l'année soit le 11 janvier 2024, la cotisation annuelle est fixée à 20 €. Ce jour-là nous partagerons la galette des rois. Notre assemblée générale aura lieu le jeudi 25 janvier à partir de 14h30 à la salle des fêtes Marie Noël. Outre nos clubs du jeudi, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois à partir de février, nous prévoyons :

- Une choucroute le jeudi 15 février,
- Un repas de Printemps « Créole » le dimanche 2 juin au Restaurant « LA CROIX BLANCHE » à Villiers Saint Benoit avec animation musicale,
- Un buffet campagnard le jeudi 4 juillet,
- Une sortie restaurant à la Brosse Monceaux 77 suivie d'une croisière sur le Loing,
- Un repas d'Automne le dimanche 17 novembre à la salle Marie Noël

Les tarifs de ces activités seront communiqués à nos adhérents quand nous aurons connaissance de tous les éléments financiers.

Nous organiserons également 2 lotos les 17 mars et 1<sup>er</sup> décembre.

Patricia SERRIS, Présidente du Club Marie Noël





# Comité des Fêtes de Diges

## VOTRE 42<sup>ème</sup> FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

L'équipe du Comité des Fêtes était présente ce 21 octobre pour accueillir les 12 000 visiteurs. Le temps pluvieux des jours précédents a laissé la place à un léger soleil presque toute la journée !

L'ensemble des exposants avait répondu présent, le flux des visiteurs venus comme d'habitude pour profiter des produits proposés. En effet en ce qui concerne le Comité des Fêtes, les stands du jus de pommes, des produits de la châtaigne, des crêpes, du boudin, des châtaignes grillées, de la restauration et de la buvette ont été très fortement sollicités !!!

Les expositions avec l'artisanat dans la salle des fêtes, les véhicules anciens et pour la 1<sup>ère</sup> fois le meunier avec son moulin ambulant ont agrémenté avec intérêt les nostalgiques.

L'église ouverte à cette occasion ont permis de découvrir des œuvres de peintres, photographe, céramistes, potière et sculpteurs.

Cette fête des membres du Comité, de tous les bénévoles, mais aussi de tous les Digeois, nous donne un reflet de la notoriété acquise au fil des années. et grâce à la fidélité de tous nos visiteurs, le résultat est positif.

Je vous donne rendez-vous le 18 octobre 2024 pour la prochaine fête de la Châtaigne et à cet effet, si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, même quelques heures, vous serez les bienvenus.

En attendant de vous retrouver nombreux, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année 2023.

## REPAS DES BENEVOLES

Vendredi 17 novembre, 78 convives (bénévoles, famille et amis) se sont retrouvés pour un moment de convivialité autour d'un repas délicieux et servis par les bénévoles du Comité des Fêtes.



Bertrand Maupront



## FC DIGES-POURRAIN

Voilà presque trois mois que les footballeurs ont repris place sur leur terrain de jeu favori. L'effectif général du club est en hausse par rapport aux 2 dernières années : 60 jeunes + 15 seniors + 17 vétérans. En effet, nous avons lancé pour la 1ere fois une équipe vétérans formée principalement d'anciens joueurs de l'équipe ufolep d'il y a 3 ans et aussi des retours au club comme Nicolas PICO et Mathieu MILLET. La catégorie qui rencontre un vif succès est celle des petits âgés de 7 à 10 ans, où on ne dénombre pas loin de 40 joueurs : ce qui permet de représenter fièrement le club sur tous les terrains de l'Yonne le samedi. L'avenir est encourageant. Avant de continuer, je voulais remercier nos principaux partenaires qui nous soutiennent dans nos projets d'équipements pour les jeunes, donc merci à : Ets ROBIN-DUCROT, Ets SANCHEZ, le Garage des Michauts, le café du Commerce, Le Relais de La Chapelle, Ets HIOLET et Ets RTP.

Une nouveauté aussi cette saison, c'est la création d'une équipe U13 uniquement au sein de notre club. C'est le fruit de notre formation qui est en train de porter ses fruits et aussi des éducateurs bénévoles qui passent beaucoup de temps sur et en dehors des terrains.

**Au niveau encadrement**, Le mercredi : pour l'instant nous avons toujours été en nombre suffisant : merci à Fred GASSET, Brian LASNE, Bagio, Dylan VEYSSIERE, Julien ARNAUD et moi-même. Pour le samedi : nous arrivons aussi à présenter 1 éducateur pour chaque équipe. Merci aux parents qui prennent en charge une équipe et aussi à ceux qui gèrent la buvette et les photos... Depuis 2 ans, nous avons instauré également un entraînement supplémentaire le lundi soir pour la catégorie U11 et fort de cet élan nous l'avons élargi aussi à la catégorie U9, ainsi c'est donc environ une vingtaine de petits moussaillons qui viennent progresser sous la houlette de Fred, Valentin et Nicolas.

**Au niveau des résultats**, sans rentrer dans les détails, les enfants montrent une réelle envie de se retrouver ensemble sur les terrains et les progrès se voient au fil des semaines. Il n'y a pas de classement pour les catégories jeunes âgés de moins de 11 ans.

Pour les U13 : les débuts sont plutôt encourageants car au moment de l'article ils sont classés 2° sur 6. Les U15 en entente avec Toucy sont également 2° sur 8 . Et c'est un peu plus dur pour les U18 également en entente avec Toucy :6° sur 7. Pour finir, l'équipe sénior UFOLEP a subi quelques défaites depuis le début du championnat mais l'envie de nos jeunes joueurs finira par payer... (actuellement 4° sur 10).

**Stage de foot pendant les vacances de la Toussaint** : encore sous la houlette de nos éducateurs bénévoles, notamment Fred qui a organisé ce stage sur 3 après-midi, les enfants âgés de 8 à 12 ans ont passé d'excellents moments tous ensemble avec une météo qui a presque été clémente sauf le dernier jour (un peu de pluie...). Les enfants ont répondu présents car pas loin d'une vingtaine de joueurs ont évolué sur le terrain de foot de Pourrain. (Photos ci-dessous)

Je tenais également à remercier tous les bénévoles qui s'activent au sein de notre club que ce soit dans l'encadrement d'une équipe de jeunes ou pour aider lors des plateaux à domicile (café, goûter, buvette, nettoyage) ou pour le traçage des terrains et arbitrage et aussi pour les publications sur notre page Facebook.

Nous avons rencontré quelques mésaventures au niveau du terrain à 11 au stade de Diges mais nous avons bon espoir de trouver une solution durable avec la commune pour retrouver un terrain de foot digne de ce nom d'autant que normalement le Père Noël devrait nous livrer un club house pour pouvoir accueillir Parents, enfants et équipes adverses dans de bonnes conditions...

Pour finir, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pour le bureau du club.

Nicolas PIERRON

Et merci également à nos Mamans Photographes ...Voici quelques photos du stage :



## CLUB VTT CYCLO DIGES PUISAYE



La dynamique d'entraînements VTT pour les jeunes s'est bien installée tous les mercredis après-midi 14-16h30 et les samedis aux mêmes horaires pour le groupe compétition Cyclo / VTT. Les sorties VTT adultes ont repris également les samedis après-midi. Entraînements et sorties se font au départ du stade de football de Diges.

La saison cyclo-cross, très fournie, est déjà bien entamée. Le club a été le plus représenté au cyclocross d'Escamps, avec une très forte participation des Orange et Noir.

La collaboration avec l'école de Diges se poursuivra en 2024, le club souhaitant poursuivre l'accompagnement et le financement du projet « vélo au quotidien » pour les élèves de la classe de CM1-CM2. Celui-ci comprend une formation à la sécurité routière, à l'entretien du vélo et à la prise en charge de petites pannes, au Savoir Rouler à Vélo (SRAV), permettant aux enfants de prendre confiance en eux sur la route. En juin 2023, la moitié des effectifs de la classe s'était motivée à participer au « vélo-bus » les 4 derniers jeudis de l'année scolaire : Les élèves, autorisés par leurs parents et accompagnés par deux encadrants sur chaque itinéraire, ont été ravis d'aller à l'école à vélo, avec leurs camarades de classe.

Le club est toujours à la recherche de parents encadrants/accompagnateurs intéressés par les enjeux de mobilités douces et actives au quotidien, notamment pour la santé et l'autonomie de nos jeunes.

Renseignements au 06 20 04 04 74 et sur le Facebook du club.



## **Les origines du sapin de Noël**

L'arbre de Noël vient d'une pratique païenne de la mythologie nordique. On fêtait durant l'hiver, la renaissance du soleil. L'arbre incarne le renouveau et la vie. Il était décoré de fleurs, de fruits secs et de blé lors des célébrations du solstice d'hiver.

Utiliser l'arbre comme symbole de vie éternelle était également courant dans d'autres civilisations, chez les Égyptiens et les Hébreux. De même, chez les Romains, lors des Saturnales, les maisons étaient parées de branches d'arbre ornées de bougies.

Durant le Moyen Âge, ces coutumes persistent dans certaines régions d'Europe. Mais, l'arrivée du christianisme bouleverse les pratiques.

Au VI<sup>e</sup> siècle, saint Colomban, un moine irlandais, part évangéliser la Gaule et les peuples germains. Il utilise le sapin, éclairé par des bougies disposées en forme de croix, pour leur raconter la venue du Sauveur. De même, lorsque saint Boniface de Mayence enseigne aux Germains le mystère de la Sainte Trinité, il reprend la forme triangulaire du sapin.

### L'Alsace : aux origines du sapin de Noël



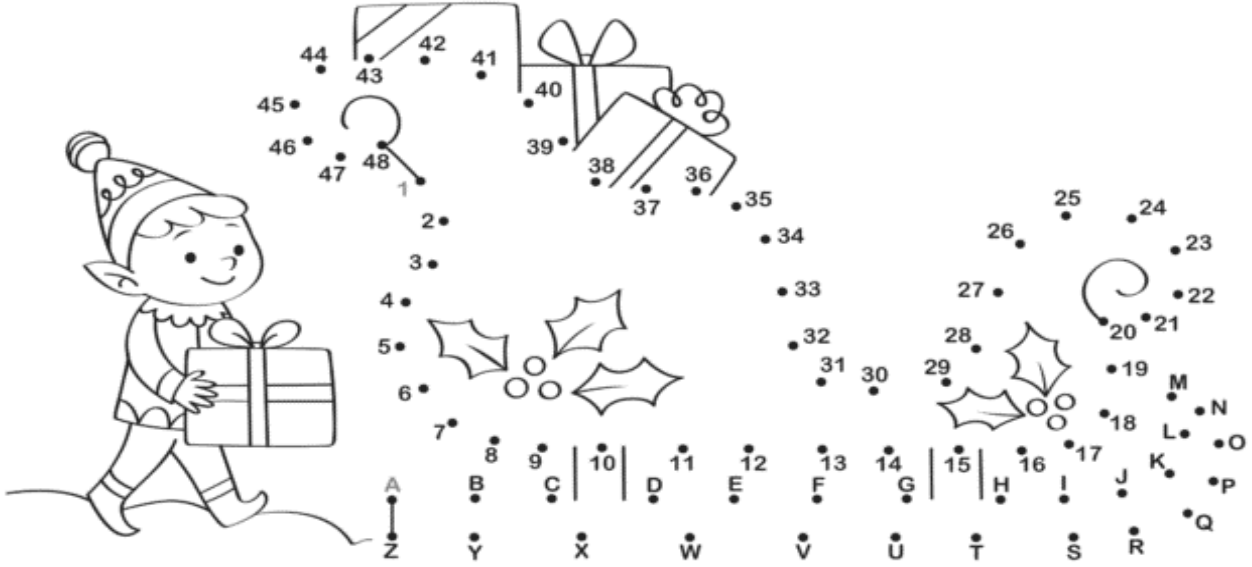
Arbres de Noël suspendus dans l'église Saint-George de Séléstat en Alsace

Il faut attendre la Renaissance pour trouver la première attestation écrite du sapin de Noël. Un livre de comptes de 1521 de la ville de Séléstat en Alsace, dans le Saint-Empire romain germanique, mentionne pour la première fois un sapin de Noël.

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des textes rapportent l'achat de sapins de Noël

pour décorer les paroisses de Strasbourg. Les arbres sont installés et décorés de façon collective dans les églises, au plafond desquelles ils sont suspendus.

Relie les points de 1 à 48 et de A à Z pour découvrir où ce lutin range les cadeaux puis colorie selon tes envies



## BISCUITS DE NOËL

Aux épices et au miel

### Les ingrédients :

125g de beurre  
 250 de poudre d'amande  
 125 g de sucre  
 250 grammes de farine  
 2 œufs  
 1 cuillère à soupe de mélanges  
 d'épices à pain d'épices  
 1 cuillère à soupe de miel  
 1 cuillère à café d'eau de fleur  
 d'oranger  
 Sucre glace pour la décoration



**Étape 1 :** Dans un saladier, travaillez le beurre en pommade



**Étape 2 :** Une fois le beurre bien mou, incorporez les ingrédients : le sucre, les œufs, la poudre d'amande, la farine, les épices, le miel et l'eau fleur d'oranger. Pétrissez bien la pâte pour en faire une boule et réservez une heure au frais.



**Étape 3 :** Faites préchauffer votre four à 190 degrés. Pendant ce temps étalez la pâte entre 1cm et 5 mm d'épaisseur environ puis découpez la avec un emporte-pièce.



**Étape 4 :** Pour finir, enfournez vos biscuits pendant 10 minutes et saupoudrez de sucre glace pour la finition !



**Bon appétit !**

**TOURNIER JEAN-PAUL**  
**PEINTURE- PAPIERS PEINT**



**15, CHEMIN DES DEUX PUIITS**  
**VOLVENT - 89240 DIGES**  
**TEL : 03.86.41.17.35**  
**06.13.22.72.75**

**PEINTURE**  
**DECORATION**  
**REVETEMENT**  
**DE SOL & MURS**  
**VITRERIE**



## M.R Multi-Services

**Morainville Richard** | Homme toutes mains  
SIRET 900791898 00019 | Morainvillerichard@gmail.com



Travaux int et ext, études toutes propositions

2 rue des corniers 89240 DIGES  
06 15 03 57 76

**Vêtements, Chaussures et Accessoires**  
**Votre Showroom**

**TELLE**  
*Qu'elles*



TELLE qu'elles



telle\_qu'elles

tellequelles.shop@gmail.com

Christelle BUCHEZ GRACY - 28 rue des Glycines - 89240 DIGES  
Tel: 06.66.39.81.23

**GROUPE 123**  
**immo.com**

RAPIDE  
EFFICACE  
DYNAMIQUE  
AU BON PRIX  
EN TOUTE SECURITE

**www.groupe123immo.com**  
appoigny@groupe123immo.com  
17, place de la liberté - 89380 APPOIGNY  
03 86 18 01 01

Votre conseiller :  
**Julie BARBIER**  
07 65 50 11 48

**DÉPÔT - VENTE**  
**DES TRÉSORS**

**Av. du Général de Gaulle - 89130 Toucy**

**06.27.69.46.35**

**depotauxtresors@orange.fr**



**MECANIQUE A DOMICILE**  
*Toujours à votre service*

- Entretien périodique
- Montage/Equilibrage de pneus
- Distribution/Embrayage
- Diagnostic électronique

Email : [jmbdom89@outlook.com](mailto:jmbdom89@outlook.com)  
**N°06.20.73.94.80**

Mr BRUN  
 Jimmy

3 Lieu dit Les  
 Beaufumés  
 80500  
 Ouanne

**Wilfrid SWARTVAGHER**  
**RENOVATION ET AMENAGEMENTS**  
 en bois et matériaux naturels  
 intérieur et extérieur

89240 DIGES - 06 41 84 19 71  
[wilfrid.swartvagher@gmail.com](mailto:wilfrid.swartvagher@gmail.com)

**Couverture - Zinguerie**  
**Démoussage**

**Denis CARRE**

55 rue des Sources Montchenot  
**89240 DIGES**

**Tél : 03.86.41.14.89**



**RENAUDAT VINCENT**

Plomberie  
 Chauffage  
 Zinguerie

Neuf &  
 Rénovation

Entretien - Dépannage - Ramonage  
 4 Le Colombier 89240 DIGES  
 Tél/Fax : 03 86 41 28 28  
 Siret 448 887 190 000 16



**COURTILLAT ERIC**

4 hameau Arqueueuf  
 89240  
 Diges

Travaux publics et particuliers  
 Terrassement  
 Assainissement  
 Goudronnage

Tel : 03 86 41 00 73  
 portable 06 62 35 00 75  
[courtillat.eric@live.fr](http://courtillat.eric@live.fr)



**LUDO SERVICES**  
 A la MAISON INTERIEURE  
 et Extérieur

Le Petit travaux de  
 jardinage  
 LE PETIT TRAVAUX  
 DE BRICOLAGE

SIRET 792.543.662  
 Tel: 06.40.92.69.76  
[ludoservices89240@gmail.com](mailto:ludoservices89240@gmail.com)

89240 POURRAIN



**Art Batiment et Patrimoine**

Maçonnerie neuf et rénovation  
 Enduit, Carrelage, Faïence  
 Couverture, Zinguerie  
 Aménagements de combles - A.B.P

14 la forêt 89240 DIGES  
 06 22 41 71 03 / 03 86 33 15 89  
[sarl.abp@sfr.fr](mailto:sarl.abp@sfr.fr)  
[www.artbatimentetpatrimoine.fr](http://www.artbatimentetpatrimoine.fr)





**AMBULANCE - VSL - TAXI**  
**ST CHRISTOPHE**  
**03 86 41 51 09**  
 89560 COURSON-  
 LES-CARRIERES TAXIS : Andryes, Courson, Diges et Ouanne

